



Compte rendu Conseil citoyen du mardi 14 mai 2019

Présents :), Mme Mutot, Mme Bolognini, Mme Masse, Mme Nicolle, M. Coignard, Mme Granier (déléguée du Préfet en charge de la Politique de la Ville), M. Lucas (APER), Mme Augusto (Stagiaire APER), Mme Piou (Directrice Pôle Action sociale, M. Dailly (animateur du Conseil Citoyen).

Excusés : Mme Demiselle, M. Louvel, M. Horcholle, M. Lamy, Mme Chandelier.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Retour sur le compte rendu de la réunion du 24 avril 2019
 - a) Fête des voisins du 24 mai : point sur les présents et organisation
 - b) Fleurissement des bacs le mercredi 5 juin
 - c) Robec en fête : point sur les présents et organisation
2. Candidatures au Conseil citoyen : lettre à envoyer
3. Rapport ANRU + maquette financière
4. Divers

-
1. Retour sur le compte rendu de la réunion du 24 avril 2019
 - a) Fête des voisins

L'idée de transformer le concept de repas « Fête des voisins » en « Goûter des voisins » est originale. La Ville va collaborer à la mise en place en fournissant le matériel demandé. La liste de matériel demandé est modifiée : il sera livré à 15h au square Ferry : 20 chaises, 1 tonnelle, 6 tables plastique, sacs jaunes et sacs poubelle et toute la dotation en gobelets, nappes, tee-shirts et bonbons.

Il est à noter qu'une classe est en sortie de fin d'année et que le groupe du projet « Atelier en famille du vendredi » est en sortie.

Il est prévu la distribution de tracts d'information le lundi 20 mai à la sortie des écoles Mozart et Ferry.

Sarah de l'Aper s'occupe d'informer les enfants scolarisés à Savale mais habitant le Parc du Robec.

M. Dailly va mettre des affiches dans les panneaux municipaux des deux écoles du quartier.

Par le biais de M. Delizy, de Logiseine, Mme Masse a obtenu une participation de 300€ ; cela sera valoriser dans les dépenses en lien avec l'exonération de TFPB.

Mme Masse s'occupe également de la trésorerie et des courses. ; elle propose également que les boissons soient mises au frais dans son local.

L'association APER sera présente pour aider à la mise en place.

Il est convenu collégalement que les festivités s'arrêtent à 18h.

- b) Fleurissement des bacs le mercredi 5 juin

Cette action est toujours en attente de réponse de M. Isard ; Il semble que les équipes de Logiseine soient en difficulté pour accompagner ces démarches.

Les conseillers citoyens se renseignent auprès de l'antenne si le projet est toujours d'actualité.

Sans retour de Logiseine, M. Dailly indique que ce fleurissement ne sera pas mentionné dans la programmation de la Semaine du Développement durable qui se déroule du 3 au 7 juin.

2. Candidatures

Il est rappelé que les candidats aspirant intégrer le Conseil Citoyen doit transmettre un courrier à M. le Maire. M. le Maire se charge ensuite chaque année de transmettre la liste des personnes candidates au Préfet qui la valide par un arrêté. A noter : les personnes qualifiées en doivent pas être plus nombreuses que les habitants et la parité est obligatoire dans le collège habitants.

3. Projet ANRU

Angelina PIOU fait une présentation du projet ANRU et de la maquette financière. Les conseillers indiquent la nécessité d'organiser des rencontres dans les structures municipales pour communiquer avec les habitants d'autant que certaines fausses informations circulent (notamment sur les démolitions). Cette communication peut être envisagée car le projet est en passe d'être validé et nous sommes maintenant quasiment sûrs de sa mise en place. Tous se félicitent de voir ce projet aboutir.

4. Questions diverses

Une discussion a lieu concernant l'organisation du Conseil Citoyen. Quelques tensions sont relevées. Dans les semaines à venir une séance sera consacrée à l'élaboration d'une charte permettant d'acter des principes et des modes de fonctionnement de nature à limiter ces tensions.

c) Robec en fête

Ouverture des festivités dès 14h ; l'organisation demande une préparation en amont.

Il est convenu avec M'hamed la mise en place d'un jeu-rallye en partenariat avec certains commerçants. Mmes Bolognini et Demiselle se chargent d'entrer en contact avec eux le vendredi 17 mai dans l'après-midi.

Mme Piou propose de tenir un stand en lien avec la rénovation urbaine. Ce stand pourrait être tenu avec un ou deux conseillers en plus et devra être travaillé en amont. Par exemple, mettre en place un stand de dessin sur la thématique du « quartier idéal » pourrait ouvrir à la discussion avec enfants et parents. Deux conseillers se proposent et Mme Piou les recontactera pour la préparation.

5. Candidatures au Conseil citoyen

M. Dailly indique que les candidatures au CC doivent être adressées par simple lettre en Mairie ; ensuite, M. Dailly prendra contact avec les postulants pour leur expliquer le déroulement et les objectifs et missions des conseillers.

La constitution du CC doit satisfaire à quelques conditions précise Mme Piou : mixité et le nombre de personnes appartenant au collège « associations acteurs locaux » ne doit pas être supérieur à celui du collège « habitants ».

6. Rapport ANRU + maquette financière

Mme Piou présente succinctement le projet et réaffirme le fait qu'aucun immeuble ne sera démoli. Certains conseillers citoyens témoignent du fait que des « on-dit » colportent l'idée que des immeubles vont être démolis.

Mme Piou précise que deux cages d'escaliers le seront (les 8 et 9 allée Roux), permettant ainsi la création d'une voie reliant le quartier à l'espace du Centre Savale (Pôle Jeunesse, Centre Savale, le PIJ du 18/25 et le Multi-accueil du Petit-Pont).

Mme Masse indique l'importance de l'accompagnement des familles et l'information auprès des habitants. Mme Piou confirme qu'il ne faut pas laisser les mauvaises informations passées et que le stand lors de Robec en fête permettrait d'informer les habitants encore un peu plus.

Il est proposé la mise en place d'une réunion d'information ; Mme Piou signale que cela a déjà été mis en place ; tout comme l'ouverture de créneaux d'information à la Maison du Projet. Malheureusement, les permanences à la Maison du Projet restent désespérément vides.

En aparté, Mme Granier demande à M. Dailly si cette Maison du projet est bien indiquée ? si elle a été inaugurée ?

M. Dailly explique que des panneaux directionnels indiquent sa localisation ; des articles dans la presse locale et dans le bulletin municipal ont mentionné sa mise en place.

Par conte celle-ci n'a pas été inaugurée.

Mme Granier propose que cela soit corrigé si toutefois le CC organisait sa réunion publique d'information courant septembre/octobre 2019 comme cela avait été évoqué lors d'une dernière réunion.

Mme Piou rapporte également le plan de financement du projet et souligne l'enveloppe de 29 millions d'euros dont une part prise en charge par les bailleurs. La maquette financière est distribuée à chacun.

7. Divers

M. Dailly informe les conseillers citoyens de la mise en place de plusieurs réunions auxquelles des représentants du CC doivent siéger. Par soucis de modération du nombre des participants, l'option retenue est de faire participer deux conseillers citoyens aux réunions du CLSPD (les 13 et 18 juin, le 2 juillet). Cette proposition est limitante d'après Mme Mutot.

Mme Piou rappelle que la mission des conseillers est de représenter l'ensemble des habitants. Les interventions doivent être travaillées en amont avec l'ensemble des conseillers.

Sur le fait de travailler ensemble (entre conseillers), M. Dailly rappelle l'importance de se rencontrer en dehors des réunions qu'il organise ; la Maison du Projet peut être mise à disposition à condition de la demander suffisamment en avance.

La répartition des conseillers aux séances du CLSPD semble amener des désaccords ; Mme Granier propose que les conseillers se répartissent les réunions en fonction de leurs connaissances ou attraits pour certaines thématiques. Le conseiller qui maîtrise le sujet de l'habitat social peut se rendre sur la commission habitat du CLSPD par exemple.

Malgré la proposition de Mme Granier, la réunion se termine et les discussions continuent sur le trottoir.

La séance est levée à 20h15.